

International

# LE PÉROU FACE AU CORONAVIRUS

Carlos González-Palacios

08/06/2020

**Quelle est la situation sanitaire au Pérou ? Quelles sont les conséquences des dispositions prises par les autorités politiques ? En rappelant le contexte économique et social du pays, Carlos González-Palacios, directeur ejecutivo de CIGODESE, docente de l'Université ESAN, chercheur à l'Université Paris-Nanterre et directeur des Rencontres académiques franco-allemandes au Pérou et au Japon, livre son analyse.**

Dans un contexte politiquement particulier, suite à une dissolution du Parlement décidée par le président de la République en septembre 2019, le Pérou a connu le premier cas de Covid-19 sur son territoire le 6 mars dernier. Seulement dix jours après cette première, le gouvernement a décidé de décréter l'état d'urgence nationale, assorti d'une restriction de la liberté de circulation, de la fermeture des frontières et d'un couvre-feu absolu le soir. Aucune remise en cause politique ni juridique du dispositif n'a été soulevée, bien au contraire, aussi bien quant à la rapidité des décisions que par le fait de privilégier la santé publique au-dessus des critères économiques. Le Pérou a été décrit comme un modèle de réactivité face à la pandémie.

Pourtant, ces mesures n'ont pas réussi à endiguer le taux de croissance constant de contagion par coronavirus, notamment dans la capitale mais surtout dans les régions du nord du Pérou (Piura, Lambayeque, Tumbes) et en Amazonie. Un peu avant le week-end de Pâques, la réponse du gouvernement a consisté à endurcir les mesures de restriction en interdisant le commerce non vital et la circulation de véhicules particuliers, ainsi que par des couvre-feux dès 16 heures pour les régions les plus sensibles. Certains maires, profitant d'une ambiguë autonomie conférée par la Constitution, ont interprété extensivement cet état d'urgence, l'accompagnant d'arrêtés municipaux imposant la fermeture des « frontières » entre les communes ou interdisant la vente d'alcool. Par ailleurs, les forces militaires déployées ont mis en œuvre des politiques strictes pour garantir le confinement, ce qui a eu pour effet d'augmenter leur popularité du fait de leur dévouement face au danger, mais entraînant aussi des abus de pouvoir, voire des violences à l'encontre des civils. Face à ces dérives, et malgré le manque apparent de proportionnalité et de fondement juridique de certaines dispositions administratives et gouvernementales, là encore, aucune procédure d'urgence, sous la forme d'un *habeas corpus* par exemple, n'a été présentée. Pourtant un secteur important de la population manifesta son désaccord en désobéissant

manifestement aux dispositions imposées par l'État.

L'explication de ces actions populaires en faveur de la liberté de circulation n'ont pas été motivées au Pérou par des principes républicains libéraux, mais sur un critère plus pragmatique : la faim. En effet, avec l'obligation de confinement, ont émergé assez rapidement un nombre important de problèmes sociaux, non seulement à cause du système de santé qui n'était pas en état d'affronter une calamité publique de grande envergure mais, avant cela, du fait des millions de personnes qui dépendaient de la rue pour subsister. Sans ressources, des pans entiers de la société n'ont eu d'autre solution que de sortir afin de gagner de quoi manger.

Devant cette réalité, le ministère de l'Économie a débloqué des fonds d'urgence pour soutenir d'abord les familles en extrême pauvreté, ensuite le secteur rural, puis les indépendants et enfin, poussé par des critiques sur le manque de couverture réelle de ces fonds d'urgence, ils ont été étendus à toute personne justifiant d'un manque de ressources. La mise en place de ces allocations, à une échelle aussi importante, est une première au Pérou ; alors que l'économie n'a cessé de croître durant les vingt dernières années, le soubassement néolibéral de la Constitution de 1993, élaborée sous le mandat d'Alberto Fujimori, a empêché toute mise en place, même modeste, de garanties sociales durables. Le résultat étant que les élites économiques ont cru à une croissance universelle, alors que les pauvres n'en ont jamais bénéficié.

Probablement influencé par l'esprit « utopique » de cette élite économique, le Conseil des ministres a finalement décidé de confiner les Péruviens. Il a été difficile de pouvoir faire autrement, même s'il semblait risqué de vouloir arrêter un pays ne disposant pas d'un système de garanties sociales et dont, également, 70% de la population travaille dans le secteur informel. Sans contrat de travail, sans aucune assurance, sans épargne (55% de la population vit avec moins de 11 euros par jour), souvent sans compte bancaire pour recevoir les allocations, il semble impossible pour un individu de rester chez soi à ne rien faire.

Par-delà le manque d'investissement public dans le milieu hospitalier, cette pandémie a mis à nu les énormes défaillances institutionnelles au niveau des questions sociales au Pérou, qui se caractérisent notamment par :

- le manque de formation des cadres étatiques pour faire face aux problèmes sociaux ;
- le manque de données fiables sur le nombre de pauvres et de précaires ;
- le manque de régulation pour protéger socialement les plus vulnérables ;
- le manque de planification et de volonté politique pour réduire la précarité des travailleurs.

Bien que plus de 10% du PIB aient jusqu'alors été dépensés par le Pérou pour faire face au coronavirus, cela ne fait pas du gouvernement péruvien une force de changement social. Tout d'abord, ces fonds publics ne servent pas uniquement à la mise en place d'allocations temporaires mais aussi à sauver les grandes et moyennes entreprises. Plusieurs indicateurs soulignent l'idéologie profondément néolibérale des cadres au pouvoir au Pérou, ce qui précarise davantage la population. C'est ainsi que fut décrété, par exemple, un dispositif – *suspensión perfecta* – qui flexibilise le droit du travail, permettant à l'entreprise de licencier ses salariés durant l'état d'urgence. Un autre exemple est mis en évidence par l' inexplicable augmentation du prix des médicaments, vendus par une corporation de pharmacies contrôlant inconstitutionnellement plus de 80% du marché ; ce qui a provoqué une déclaration du ministre de la Santé publique, et une autre du président d'Indecopi, institution autonome chargée de surveiller la concurrence et de défendre le droit des consommateurs, affirmant tous les deux qu'ils ne disposaient pas de prérogatives normatives pour imposer des limites aux prix des médicaments.

Malgré les tentatives médiatiques d'édulcorer ce contexte de pandémie et de restrictions des droits par un sentiment patriotique, ces exemples précités révèlent un sentiment collectif plus profond : la réaffirmation d'illégitimité du droit comme outil de protection des plus vulnérables. En guise de voix solitaire, l'ancienne candidate à la présidence Verónica Mendoza semble être la seule à dénoncer ces dérives du système réclamant une nouvelle constitution basée sur un juste et nécessaire nouveau contrat social.